

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

" Nous avons tracé la voie pour un futur plus productif et durable du CGC "

Propos recueillis par
Christian KOUIGA
Libreville/Gabon

L'union : Monsieur le président du Conseil d'administration, le Conseil gabonais des chargeurs a tenu son conseil ordinaire le 15 juillet dernier. Quel résumé en faites-vous ?

- **Justin Maganga Manfoumbi :** Effectivement, nous étions réunis en conseil d'administration ordinaire le 15 juillet dernier à notre siège de Libreville. L'ordre du jour des travaux portait sur l'examen des points de gestion 2021. Autrement dit, sur les rapports administratif, d'exploitation et financier. Nous avons aussi examiné la stratégie 2021-2023 ; le plan d'actions ; le plan de financement des actions 2022 et le budget prévisionnel 2022. L'expertise des administrateurs a permis de passer en revue, sans trop d'atermoiements, ces différents points. L'analyse au fond de différents rapports a eu pour effet rassurant d'édifier l'assemblée du conseil d'administration sur le passif et l'actif et de s'imprégner de la dynamique et du style managérial impulsés par la direction générale du CGC que je tiens du reste à féliciter.

- **Y a-t-il eu des recommandations particulières ?**

Oui, il y a eu plusieurs résolutions. Sans être exhaustif, je cite celle concernant l'ouverture d'une représentation du Conseil gabonais des chargeurs en Asie, pour permettre au CGC de couvrir le trafic fret maritime de cette zone ; celle sur le réaménagement du bureau CGC de Bitam, dans la province du Woleu-Ntem, où il faut mettre en place un pont-bascule. Le but étant de développer ce secteur et de s'arrimer aux exigences de la Zlecaf. Il y a aussi la résolution sur la poursuite des efforts d'assainissement des finances du CGC par la suppression de certaines indemnités liées à la fonction, etc. Autant de recommandations pour des perspectives encourageantes pour le CGC dont la mission principale est d'assister le gouvernement dans la mise en œuvre de sa politique d'encadrement du trafic, intégrant tous les modes et toutes les chaînes de transport.

Et pour conclure ?

Comme vous le savez, au cours de ces dernières années, le débat public soutenant l'une des préoccupations du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, porte sur la pratique de la bonne gouvernance. Tenant compte de cela, le conseil d'administration ordinaire du CGC avait pour objet de passer en revue les objectifs déjà réalisés par la direction générale du CGC. Et donc d'apprécier le chemin parcouru après les moments de turbulence traversés. Et que nous ne voulons plus revivre. La convergence des vues ayant prévalu, nous avons pu tracer ensemble la voie vers un futur plus productif, plus radieux et donc plus durable pour le Conseil gabonais des chargeurs dont le fonctionnement, faut-il le rappeler, demeure conforme aux orientations du gouvernement qui tient à la diversification et à l'optimisation des sources financières dans le secteur du trafic de fret national et international multimodal.



Justin Maganga Manfoumbi, PCA du Conseil gabonais des chargeurs (CGC).

Photo: Kouiga



APPEL D'OFFRES

La Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG) lance un appel d'offres relatif à l'inventaire des biens de retour des services délégués de l'eau potable et de l'énergie électrique.

Commanditaire
Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG).

Objet du marché
Inventaire des biens de retour des services délégués de l'eau potable et de l'énergie électrique.

Date de lancement
Jeudi 28 juillet 2022.

Source de financement
Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG).

Critères d'éligibilité
Les critères d'éligibilité seront détaillés dans le règlement particulier d'appel d'offres fourni dans le dossier d'appel d'offres.

Retrait des dossiers d'appel d'offres
Les dossiers d'appel d'offres sont à retirer, sur une clé USB neuve, à l'adresse suivante :

Direction des Achats et Stocks de la SEEG
Base Technique SEEG, sis en face de l'immeuble GABON TELECOM
B.P : 2082 Libreville - Gabon
Tel : 011 76 76 07

Le retrait du dossier complet d'appel d'offres est conditionné par la présentation du reçu de paiement.

Frais de dossier (non remboursables)
300 000 FCFA à régler à la caisse située au 4ème étage du Siège social de la SEEG entre 12h00 et 15h00.

Date limite de remise des offres
Jeudi 25 août 2022, à 15h00.

Période de retrait des dossiers d'appel d'offres
Du jeudi 28 juillet au mercredi 03 août 2022, de 08h00 à 15h30.





www.seeg-gabon.com